

Quand l'Afrique nous interpelle

Laurent D'Altoe ■ Janvier 2019

Les récentes tribulations autour des élections congolaises ont remis en lumière les difficultés de certains pays du continent africain à construire une certaine stabilité politique, économique et sociale.

Mais à y regarder d'un peu plus près, les causes de ces difficultés ne sont pas toujours à chercher dans des facteurs internes mais bien, à la fois, sur de lourds héritages du passé et sur des ingérences visant à exploiter les ressources naturelles au seul profit de puissances étrangères prédatrices.

D'une manière générale, lorsque les feux de l'actualité éclairent l'un ou l'autre Etat de cette région du monde, c'est souvent pour en montrer les aspects les plus négatifs : famines, guerres, instabilité chronique, corruption, dictatures, etc.

Cette culture de la mauvaise nouvelle (qui n'est pas spécifique à l'Afrique d'ailleurs) peut donner le sentiment que les habitants de cette zone seraient totalement inaptes à la démocratie et la bonne gouvernance. Ajoutez à cela une surévaluation systématique du caractère « ethnique » de ces tensions, et vous obtiendrez une vision à tout le moins partielle, et partielle, de la réalité de ce continent qui, rappelons-le, représente 20% des terres immergées de la planète pour 1,216 milliards d'habitants.

Mais si on ne peut nier le caractère répétitif des coups d'Etat et autres mutineries majeures¹, les explications sont souvent plus complexes que l'existence d'un soi-disant « mal africain » en matière politique.

On peut tout d'abord tenter un classement de ces tensions et conflits.

Antoine-Denis N'Dimina-Mougala² les organise au sein des catégories suivantes :

- **Les conflits de libération nationale ou d'indépendance** (Cameroun, Guinée-Bissau, Cap vert...) : La plupart de ces conflits ont eu lieu entre les années 50 et la fin des années 70. Rapidement, cependant, ces derniers ont donné lieu à un autre type d'affrontement.
- **Les conflits de frontières** : Liés le plus fréquemment à la contestation des lignes de démarcation entre Etats héritées de la colonisation (bande d'Aouzou, Sahara occidental...). Comme le soulignait Philippe Decraene³ : « *Les conflits frontaliers sont la conséquence directe du partage arbitraire de l'Afrique par les grandes puissances européennes au cours du dix-neuvième siècle. Tracés exclusivement en fonction des décisions des chancelleries européennes, les frontières de l'Afrique contemporaine sont en fait l'héritage direct des décisions du traité de Berlin. Il était donc inévitable qu'après leur accession à la souveraineté internationale les peuples africains en viennent tôt ou tard à contester le découpage effectué sans leur avis.* »

Sujet délicat car, dans le cadre d'une instabilité chronique, les frontières, aussi bancales soient-elles, demeurent la seule incarnation physique d'une souveraineté nationale difficile à créer et à consolider. Dans cette situation, des volontés séparatistes peuvent se faire jour.

- **Les conflits sécessionnistes** : Ils peuvent amener à la création d'entités qui se veulent indépendantes soit, dans un temps limité (Biafra, Katanga), soit, sur le long terme en s'incarnant dans la création d'un nouvel Etat (Erythrée, par exemple).

¹ Voir notamment à ce sujet : <http://cameroonvoice.com/news/article-news-19634.html>

² Antoine-Denis N'Dimina-Mougala : « Les conflits africains au XXème siècle, essai de typologie », in *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, 2007/1 (n° 225).

³ Philippe Decraene : « L'Afrique noire est le cadre de nombreux conflits armés », in *Le Monde Diplomatique*, Avril 1968.

Ici aussi les raisons qui poussent à ces sécessions sont souvent complexes et multiples. Des groupes culturels et territoriaux peuvent se sentir lésés et opprimés par un gouvernement central (voir ci-après : les conflits identitaires).

- **Les conflits identitaires** : ils portent sur des différences culturelles, linguistiques, territoriales, politiques avec, en toile de fond, la domination d'un groupe sur un autre.

Mais ces « différences » masquent souvent des considérations plus pragmatiques de type économique, comme la mainmise sur les richesses minières lors de la sécession katangaise⁴ ou pétrolières dans le cas du Biafra.

Il en va de même pour le sud-Soudan : ce dernier cas montre malheureusement que l'accession à l'indépendance ne signifie pas toujours la paix.⁵

- **Les conflits de pouvoir**

C'est sans doute une des situations les plus fréquentes en Afrique et elle peut revêtir des formes différentes : refus d'organiser des élections, trucage des scrutins, refus de reconnaître les résultats des consultations populaires... Ces dissensions apparaissent aussi lorsque le pouvoir devient contesté, notamment à cause de son refus de l'alternance et son incapacité à remplir le minimum des fonctions destinées à assurer les besoins élémentaires de ses populations.

Notons aussi au passage que certains dictateurs se sont accrochés bien au-delà de la décence grâce au soutien de puissances occidentales désireuses de maintenir leur emprise sur certaines zones d'Afrique.

La société civile

Face à ce tableau peu encourageant, le dynamisme d'associations, d'ONG et de groupements citoyens peut redonner espoir, comme l'expliquait récemment Fredy Jacquet, ancien Délégué général Wallonie-Bruxelles à Kinshasa, à propos de la République démocratique du Congo (RDC) : « *Il n'existe pas actuellement de projet politique cohérent. Le vrai contre-pouvoir, c'est la société civile qui porte des thématiques telles que les droits de l'homme, l'égalité des genres et qui a un discours cohérent* ». ⁶

Une petite précision à ce sujet, on entend généralement par société civile : « *des acteurs, des associations, des organisations, des mouvements, des lobbies, des groupes d'intérêts, des think tanks, etc., plus ou moins formels, qui ont un caractère non gouvernemental et non lucratif. Elle*

⁴ État du Katanga est le nom pris par la province du Katanga, lorsqu'elle déclara unilatéralement son indépendance de la République démocratique du Congo le 11 juillet 1960. Cette sécession se fit sous l'impulsion de Moïse Tshombe, qui fut son unique président, et des milieux d'affaires pro-occidentaux, au premier rang desquels la toute-puissante Union minière du Haut Katanga (UMHK). (Source : Wikipedia).

⁵ Voir à ce sujet : <http://www.rfi.fr/pays/sud-soudan-chronologie-dates-carte-geographie-demographie-economie-chiffres>

⁶ Intervention lors d'un séminaire d'actualité du CEPAG « Afrique : l'instabilité institutionnalisée ? », le 25/01/2019.

constitue une forme d'auto-organisation de la société en initiatives citoyennes en dehors du cadre étatique ou commercial. Ses objectifs sont fondés sur l'intérêt général ou collectif dans des domaines variés : sociopolitique, solidaire, humanitaire, éthique, juridique, environnemental, scientifique, culturel...»⁷.

Avec un enjeu spécifique, en Afrique en général et au Congo en particulier, c'est que ces mouvements citoyens doivent, d'une part, composer avec des gouvernements souvent peu désireux de leur laisser une quelconque marge de manœuvre et, d'autre part, avec des églises aussi multiples qu'influentes.

Mais cette société civile, aussi enthousiaste et dynamique soit-elle, doit également gérer les lourdes séquelles du passé, comme le souligne Danny Singoma, Directeur général du CENADEP (Centre national d'Appui au Développement et à la Participation populaire) : *« C'est la formation scolaire de base qui reproduit encore trop souvent les modèles de soumission : importance du fait religieux, etc. On reste également très figé par rapport aux relations hommes/femmes. La dictature de Mobutu a aussi favorisé cette forme de pensée unique. Je suis optimiste quand je vois tout le travail qui est réalisé par la société civile et les contacts au niveau international. Il y a une liberté et une volonté de changer. (...)»⁸.*

La volonté de changement implique donc de ne pas attendre indéfiniment que le monde politique fasse bouger les lignes. La citoyenneté et l'éducation populaire n'impliquent-elles pas de *« favoriser et de développer, principalement chez les adultes :*

a) une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société;

b) des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation;

c) des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique. »⁹ ?

Et c'est bien en cela que l'Afrique interpelle nos sociétés occidentales : dans un contexte de difficultés multiples et croisées, avec des moyens souvent dérisoires et au milieu de contextes sociaux et économiques défavorables, les citoyens se lèvent pour changer des contextes réputés (à tort) comme figés à tout jamais.

Bien évidemment, rien n'est simple et il serait hasardeux de penser que ces mouvances civiles peuvent, à elles seules, changer l'ensemble des dysfonctionnements de l'Afrique subsaharienne. Mais elles sont là et obligent les gouvernements en place à compter avec elles¹⁰.

Une leçon que semblent avoir compris bon nombre de Belges en défilant pour une réelle politique climatique. Comme quoi, la volonté n'a pas de frontières, n'en déplaît pas aux dirigeants de tous les continents.

⁷ Dictionnaire politique La Toupie (http://www.toupie.org/Dictionnaire/Societe_civile.htm).

⁸ In « En Lien », bulletin de Liaison du CEPAG, n°5, novembre 2018.

⁹ Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'Education permanente (17/07/2003).

¹⁰ Voir à ce sujet Patrick Quantin : « Le rôle politique des sociétés civiles en Afrique : vers un rééquilibrage. », Revue internationale et stratégique, 2008/4 (n° 72).